

LE FAIT DU JOUR

La scierie de Secondigné se lance dans la production d'électricité verte

Une centrale qui brûle de la paille et des écorces pour produire de l'électricité et de la vapeur : ce projet de la scierie Archimbaud, à Secondigné-sur-Belle, vient d'être validé par le ministère de l'Écologie.

Dans le secteur de l'énergie, la hausse du prix des hydrocarbures fait bouger les équilibres. A la tête de trois scieries, dont celle historique de Secondigné-sur-Belle, Jean-Pascal Archimbaud a le sourire : le bois est redevenu un produit d'avenir.

Sur son site du sud Deux-Sèvres, il s'apprête à quadrupler la production de « pellets », des granulés de bois compressés. Dans un an et demi, il sortira

80.000 tonnes par an de ce combustible. L'équivalent énergétique de 40.000 tonnes de fioul. Cet investissement de trois millions d'euros répond à la demande croissante des centrales électriques britanniques (elles absorbent 80 % de la production) et des particuliers français.

Mais le patron, quatrième du nom, planche sur un projet plus ambitieux encore. Il vient d'être sélectionné par le ministère de l'Écologie (lire par ailleurs) pour produire de l'électricité à partir de biomasse. « L'état nous garantit le débouché », résume Jean-Pascal Archimbaud. On est sûr de vendre l'électricité produite à un prix fixe, supérieur au marché pendant quinze ans. »

Reste à créer un modèle industriel viable. « La chaudière sera alimentée par 15.000 tonnes d'écorces, issues de la scierie, et 40.000 tonnes de paille d'origine agricole, explique Jean-Pascal Archimbaud. La vapeur produite entraînera une turbine, qui actionnera un turbo-alternateur. » A la sortie, six mégawatts réinjec-



La centrale thermique s'intégrera dans le processus de fabrication des granulés de bois.

tés dans le réseau, « l'équivalent de dix éoliennes de moyenne puissance ».

Cette centrale conçue sur le principe de la cogénération produira aussi, et surtout, de la chaleur. « Cette vapeur fera fonctionner un séchoir qui déshydrate la sciure de bois utilisée dans la fabrication des pellets, précise Jean-Pascal Archimbaud. Produire de l'énergie sur le site est un retour aux sources : mon arrière-grand-père avait mécanisé le sciage avec un moulin à eau. Avec l'arrivée de l'électricité, cette tradition s'était perdue. » Le savoir-faire aussi.

« Aucune PME française n'est capable de réaliser ce genre d'installation », regrette le PDG, qui admire celles de ses homologues autrichiens, allemands et scandinaves, très en avance. Il s'est aussi rendu au Brésil, pour voir fonctionner des centrales à cogénération, dans une sucrerie et

une rizerie. C'est d'ailleurs de là-bas que viendra la chaudière. Si le projet voit le jour.

Car de nombreuses contraintes attendent Biomelec, la société créée par Jean-Pascal Archimbaud et la Caisse des dépôts et consignations, qui apporte les

21 millions d'euros. L'accès routier est difficile, notamment pour les camions. D'autant que la réfection de la route entre Périgné et Secondigné est au point mort depuis quatre ans (1). Il faudra ensuite passer le cap de l'enquête publique, et sans doute négocier

avec les riverains de l'usine, soucieux des nuisances. La perspective des emplois directs (douze) et indirects pèsera toutefois dans la balance.

Le savoir-faire s'est perdu en France : la chaudière brûlant paille et écorce viendra du Brésil

« Si le projet ne se fait pas, ce ne sera pas une catastrophe pour la scierie, mais j'en serai désolé, reconnaît Jean-Pascal Archimbaud. J'aurais au moins mesuré la possibilité de le faire. Mais nous allons y travailler sérieusement. Cette centrale et le savoir-faire développé seraient quand même un bel outil à offrir aux générations futures ».

Sébastien KEROUANTON

(1) Le conseil général espère notifier le marché cet automne, à l'issue de longues démarches liées à la protection de la faune et de la flore en zone Natura 2000.



Jean-Pascal Archimbaud. Le PDG de la scierie de Secondigné-sur-Belle s'investit dans un projet de centrale thermique.

Archimbaud : les chiffres clés

- 1. - Un siècle d'existence, l'entreprise a été créée par l'arrière-grand-père de l'actuel dirigeant.
- 7. - Sept filiales dans le groupe, dont une usine de fabrication de palettes et trois scieries.
- 110. - Le nombre de salariés en France, à Secondigné, Labouheyre (Landes) et Saverdun (Ariège).
- 500. - Le nombre de salariés à Madagascar.
- 500.000. - Nombre de tonnes de bois transformées chaque année dans les trois scieries.

- 1984. - La mise au point d'une technique de sciage des petits bois d'éclaircie, pour la production de bois de palette.
- 20.000. - Le nombre de tonnes de granulés produits par an à Secondigné. Avec le bois de palette, c'est la principale production. Elle est appelée à quadrupler.
- 15.000. - Le nombre de tonnes d'écorces actuellement vendues en Grande Bretagne pour les espaces verts. C'est le futur combustible de la centrale. Tous les sous-produits

de fabrication sont valorisés. Il ne s'agit pas de rebuts : dans certaines applications, la sciure vaut deux fois plus cher que les planches qui l'ont générées.

40 millions. - En millions d'euros, c'est le chiffre d'affaire, dont 35 % à l'export. Archimbaud investit dans la recherche et le développement, avec des produits comme le béton de bois (Monomur) pour maison individuelle, et de la farine de bois destinée à la plasturgie et à la chimie.

La laiterie de Champdeniers aussi

Deux projets deux-sévriens ont été sélectionnés par le ministère de l'Écologie, avec vingt autres sites nationaux. Comme la scierie de Secondigné, la laiterie de Champdeniers a monté un dossier de chaudière utilisant de la paille, d'une puissance de près de 7 mégawatts.

L'objectif du gouvernement est d'encourager la création de petites centrales électriques utilisant des produits ou sous-produits végétaux,

d'origine agricole ou industrielle : pailles, écorces, marc de raisin, son, biogaz, etc.

Cette biomasse est considérée comme la première source d'énergie renouvelable en France. La combustion produit du CO2, mais cette pollution est compensée, mathématiquement, par la croissance des plantes cultivées pour cette filière.

La puissance cumulée de la pre-

mière tranche « CRE2 » (300 mégawatts) serait équivalente au tiers d'un réacteur nucléaire. L'objectif annoncé, 2010, paraît toutefois ambitieux. A Secondigné, Jean-Pascal Archimbaud estime avoir besoin d'au moins trois ans pour concrétiser son projet. Avec une production de 6 mégawatts, il s'agit pourtant d'une des installations modestes du programme.

Bois, paille : éviter les " conflits d'usage "

L'un des risques du recours à la biomasse est la concurrence qui pourrait naître entre production d'énergie et utilisations traditionnelles des matières premières. Concrètement, la demande accrue sur le marché de la paille ou du bois, par exemple, pourrait faire monter les prix, au détriment des éleveurs ou des producteurs de pâte à papier.

« Des précautions particulières ont été prises pour maîtriser des

conflits d'usage, affirme-t-on au ministère. L'avis du préfet de région a été requis sur le plan d'approvisionnement des candidats. La qualité de ce plan était l'un des critères d'évaluation. »

Jean-Pascal Archimbaud, qui prévoit de brûler 40.000 tonnes de paille par an, tient à rassurer les éleveurs : « Le Poitou-Charentes, produit deux millions de tonnes de paille

par an. Un tiers est utilisé pour l'alimentation animale, un tiers est exporté dans les régions d'élevage, un tiers est broyé dans le champ, ce qui n'est pas toujours bon pour la qualité du sol. Jusqu'à ce que ce soit interdit, on voyait d'ailleurs des agriculteurs brûler la paille ». Un gisement de combustible qu'il compte valoriser en chaleur et électricité.

RENDEZ-VOUS

" Le crime du jeudi " : la série reprend demain

Comme les étés précédents, notre rubrique « Le crime du jeudi » va reprendre ses droits. Pour la sixième saison, Olivier Goudeau, auteur du livre « Les grandes affaires criminelles dans les Deux-Sèvres » paru chez

Geste édition, ressort des archives départementales sept affaires criminelles qui ont marqué l'histoire des Deux-Sèvres. La série débute demain avec le crime de Robert Moreau et Louise Fleuret à Niort en 1918.

AGRICULTURE

Une Amap bio en projet à Vanzay

Une nouvelle Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap) est en voie de création dans le canton de Lezay, à Vanzay très précisément. Ce projet est porté par Maëva Laisue et Patrice Fouraud. Afin d'expliquer leur démarche et leur projet, ces maraichers installés à la Vieille Panne de Vanzay ouvriront les portes de leur exploitation ce samedi 12 juillet de 15 h à 17 h 30 avec dégustation de produits.

Disposant du label AB (agriculture biologique), ils travaillent en biodiversité des légumes de saison et notamment une centaine de variétés de tomates de cou-

leur, saveur et propriétés différentes.

Maëva et Patrice souhaitent donc créer une Amap avec un groupe de consommateurs pour assurer la commercialisation régulière et sans intermédiaires de leur production sous forme de paniers.

L'association de formation et d'information des paysans et des ruraux (AfiPar) participera à cette porte ouverte afin d'expliquer les principes d'une Amap et ses avantages.

Contact : 09.77.96.91.60 ou 06.50.67.82.46 ou le-jardin-bio-vanzenen@live.fr

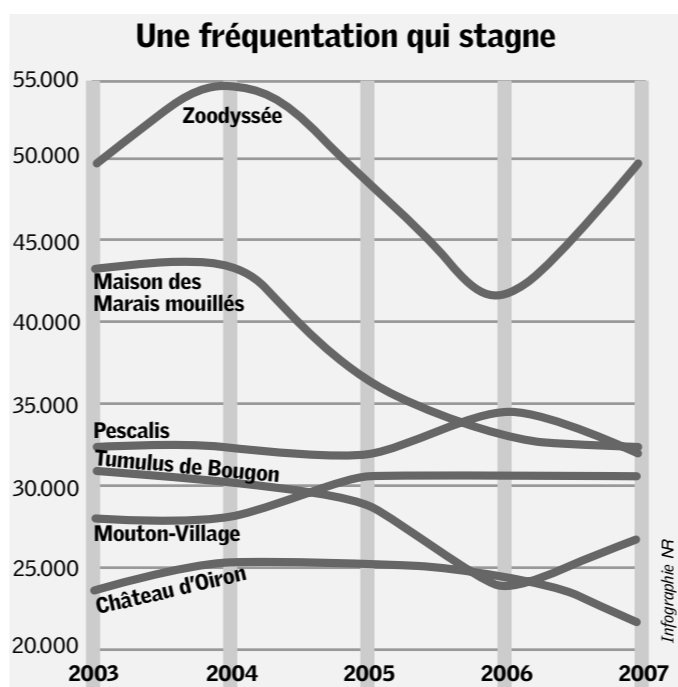
TOURISME

L'hébergement doit monter en gamme

Occupant 4.300 emplois et générant un chiffre d'affaires de 150 M€, le tourisme deux-sévrien dispose d'un nouveau support de communication. Qui ne le dispense pas d'adapter une hôtellerie de plein air sous-équipée, majoritairement municipale.

Surprise ! Les « trois étoiles » sont mieux représentés que prévu dans l'offre globale des hébergements marchands, où prédominent néanmoins les structures « deux étoiles ». Hélas !, confirmation dans la page suivante des « Chiffres clés du tourisme 2007-2008 », réunis pour la première fois dans un mini-cédérom, le nombre d'hôtels de tourisme « quatre étoiles » est toujours de zéro dans les Deux-Sèvres. Cet équivalent numérique de 53 pages, disponible sous Powerpoint, rassemble les données collectées par le Comité départemental de tourisme (CDT), les offices, les associations Gîtes de France et Clévacances, l'Insee Poitou-Charentes, les pays, les sites, les festivals, la préfecture, etc.

Au-delà de l'outil et du partenariat noué entre le CDT et la chambre de commerce et d'industrie, les professionnels retiendront les efforts à accomplir pour dynamiser l'offre touristique dans le département. Hôtellerie de plein air ? Marc Richet, direc-



teur du CDT, pose le diagnostic : « Double problème d'adaptation : d'une part, les campings manquent de chalets et de mobil-homes ; d'autre part, les installations publiques souffrent d'un faible retour sur investissement ». D'où l'appel adressé aux collectivités, gestionnaires de trois quarts des équipements : « Déléguez aux privés, qui savent valoriser ! ».

La locomotive maraîchère

A l'image des taux d'occupation des meublés de tourisme Clévacances en service réservation, le Niortais et le Marais poitevin font près de deux fois mieux que le Mellois, qui lui-même devance la Gâtine, laquelle précède le Haut Val de Sèvre. Et Niortais et Marais creusent les écarts au nombre de nuitées dans les hô-

tels, la Gâtine s'accrochant aux basques en ce qui concerne le camping-caravaning. Globalement, avec 600.000 visiteurs par an, le territoire maraîchin - dont Niort se définit volontiers « la porte » - joue la locomotive touristique derrière laquelle chacun veut accrocher son wagon. Ce qui n'empêche pas le leader de supporter une critique qui vaut pour tous, portée en chœur par le directeur du CDT, par Gérard Zabatta, son président, et par Christophe Bohmert, conseiller tourisme à la CCI : « La qualité de l'hébergement doit progresser, tout comme la prise de conscience des collectivités en faveur d'une économie du tourisme, tout comme la promotion des moyens ».

Des moyens parmi lesquels s'inscrivent les sites, qui peinent à faire progresser leur fréquentation (voir infographie). Pescalis à Moncoutant (32.276 visiteurs cumulés en 2007), Mouton-Village à Vasles (30.636), le musée des Tumulus à Bougon (26.777), le musée des Marais mouillés à Coulon (32.608), le château d'Oiron avant l'expérience de la gratuité (21.622) sont logiquement distancés par Zoodyssée à Chizé (49.718), amélioré à grands frais.

Et 2008 dans tout ça ? Grimace chez les pros, qui craignent une saison comme la météo : maussade.

Daniel DARTIGUES

POINT CHAUD

Le marché de l'emploi fait grise mine

En Poitou-Charentes, le nombre de demandeurs d'emplois inscrits en catégorie 1 (*) a augmenté de 0,8 %, soit 410 chômeurs de plus, au cours du mois de mai. À la fin de ce mois, ils étaient 49.350. Si cette hausse concerne tous les départements de notre région, elle est plus accentuée dans les Deux-Sèvres et la Vienne où la progression est de 1,2 %, alors qu'en Charente-Maritime elle n'est que 0,7 % et de 0,45 % en Charente.

1.235) et seulement -0,5 % (-245).

La direction régionale du Travail, qui livre ces données, fait en outre état de nombreux fins de contrats. Elles entraînent des inscriptions en catégorie 1 à l'ANPE qui sont ainsi en augmentation de 1,6 % par rapport à mai 2007. Les fins de contrats à durée déterminée (+ 2,4 %) et les fins de missions d'intérim (+ 5,7 %) continuent d'augmenter. En revanche, les inscriptions à l'ANPE faisant suite à un licenciement économique sont en forte baisse de (-11 %).

Les offres d'emploi recueillies par l'ANPE en mai, de même que les propositions d'emploi sont au même niveau qu'il y a un an.

Une bonne note pour finir : à un an d'intervalle, les offres pour les emplois les plus durables (contrats de plus de 6 mois) augmentent de 10,5 % tandis que celles pour des emplois de moins de 6 mois diminuent de 7,5 %.

Les hommes (+ 1,6 %) sont plus touchés que les femmes (+ 0,2 %) par cette tendance négative, de même que les jeunes (+ 1,1 %), qui, eux, le sont plus que leurs aînés (+ 0,7 % pour les 25-49 ans et + 1 % pour les plus de 50 ans).

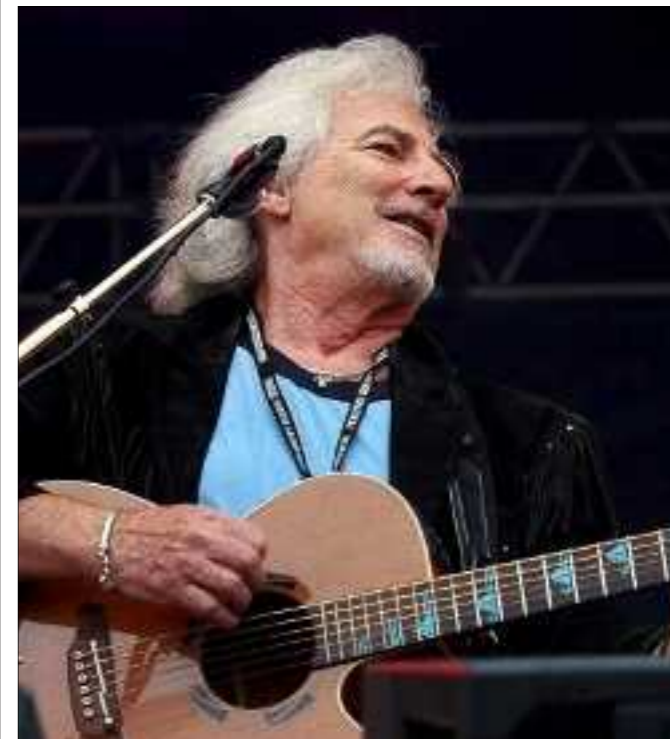
Le nombre des chômeurs de longue durée de cette même catégorie 1 inscrits depuis plus d'un an à l'ANPE avait diminué en avril, mais est, hélas, reparti à la hausse en mai (+ 2,2 %).

Sur un an, la décre du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 1 s'amenuise au fil des mois : - 8 % à fin décembre 2007 (- 4.350), - 2,6 % à fin avril (-

(*) Personnes inscrites à l'ANPE déclarant être à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée ayant éventuellement exercé une activité occasionnelle ou réduite d'au plus de 78 heures dans le mois.

A L'AFFICHE

Le festival d'Airvault débute aujourd'hui



Hugues Aufray donnera un concert dimanche à 21 h.

Aujourd'hui à 18 h 30 commença le festival des « Musiques et danses du monde » dans la cour du centre socioculturel d'Airvault, avec une prestation du groupe géorgien « Dioscuria ». Le public pourra admirer jusqu'au 14 juillet des artistes nous faisant partager la culture de leur pays.

La suite de la manifestation donnera place aux « Festivités » qui se dérouleront sur deux journées : demain, à Bousais avec l'ensemble « Dioscuria » originaire d'Abkhazie (Géorgie). Ces artistes, qui sont déjà intervenus la veille, reviendront pour nous interpréter des danses populaires sur des airs traditionnels. Vendredi à Narnes, se produira une troupe venant de Bouriatie (Sibirie orientale) « Atan Bulag ». Ce sont des chants traditionnels imprégnés de deux cultures (l'une chamaniste et l'autre nomade mongole) que pourront écouter les spectateurs.

reggae). Pendant la journée, diverses animations seront proposées (artisanat, commerce équitable...) et des ateliers seront mis en place pour que les festivaliers s'essaient aux arts ethniques.

Dimanche : Hugues Aufray

Dimanche dans la prairie de Soulièvres, se déroulera le concert d'Hugues Aufray pour la sortie de son nouvel album « Hugh ! ». Après cinquante années passées à inscrire la musique dans sa vie, l'auteur-compositeur réussit encore à faire découvrir aux gens de nouvelles facettes de son art. Cyril Maguy qui sera en première partie, dans un duo de guitares folk avec Alexis Bliktiotis, est un artiste qu'il ne faut pas manquer. Les deux musiciens montreront au public aussi bien des compositions originales de Cyril que des reprises appréciées de tous. Les tarifs seront de 22 € sur place et de 20 € (*). Ce sera en revanche gratuit pour les enfants jusqu'à 14 ans inclus. La prairie de Soulièvres sera accessible dès 18 h, avec restauration possible sur place.

Les tarifs seront de 8 € ou de 7 € (*). Les deux rendez-vous débiteront à 21h.

Samedi

Samedi, de 10 h à 23 h se tiendra à Airvault le marché du monde (gratuit), avec de 10 h 30 à midi une parade de Bouriatie-Jordanie-Panama (Honduras). À l'aube du festival, de midi à 14h, les gens pourront se restaurer. Suivra ensuite un théâtre de rue avec musique et danse jusqu'à 19 h. Puis, un apéro-concert, avec « Ouama » qui proposera une découverte des musiques et danses du Burkina-Faso. De 20 h à 21 h 30, à l'aube encore, il sera possible de dîner. À partir de 21 h 30, une autre représentation aura lieu sur le marché : Danakyl (musique

Julie PAPAN Stagiaire NR

(*) Tarifs réduits : réservations, adhérents, étudiants, demandeurs d'emploi. Pour toute information et réservation contacter le Centre Socioculturel de l'Airvaudais et du Val-du-Thouet : 05.49.64.73.10 ou l'Office du tourisme : 05.49.70.84.03